

Image not found or type unknown



Heures supplementaires non payes

Par **nico60120**, le **14/10/2010** à **14:44**

Bonjour, je suis chauffeur routier national je suis en forfait 197h par mois j aimerais savoir si c normal quand je fais pas mes 197 h mon patron prend dans mes h supp pour completer le manque. a ce jour j ai 236h d avances que mon paton refuse de payer je voudrais savoir si mon patron est dans ces droit merci